

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 5 Février 1895

**PARTIE OFFICIELLE**

Hier, à 3 heures de l'après-midi, M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général, faisant, par intérim, fonctions de Gouverneur Général, a présenté officiellement au Prince, avec le cérémonial d'usage, le nouveau Consul Général d'Italie, M. le Commandeur Simondetti, accompagné de M. Mordoni, son Vice-Consul.

S. A. S. Madame la Princesse assistait à cette audience.

M. le Consul Général s'est félicité des relations amicales qui unissent l'Italie à la Principauté de Monaco ; il a ajouté que ses efforts tendront à les resserrer encore.

Le Prince a remercié le Commandeur Simondetti des sentiments qu'il venait de Lui exprimer, en l'assurant de Son attachement personnel à la Famille Royale d'Italie.

Nos Souverains se sont ensuite entretenus quelques instants, et de la façon la plus gracieuse, avec M. le Commandeur Simondetti et M. Mordoni, qui se sont retirés à 3 heures et demie.

Le Prince, par Ordonnance du 4 février 1895, a nommé M. Ludovic-Edmond, Comte du Pont-l'Abbé de Coataudon, Commissaire du Gouvernement près la Société des Bains de Mer de Monaco, en remplacement de M. Charles Jolivot, démissionnaire.

**NOUVELLES LOCALES**

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, que S. Exc. M. le Baron de Farincourt avait résigné ses fonctions de Gouverneur Général. Voici la lettre par laquelle M. de Farincourt a donné au Prince sa démission, que Son Altesse Sérénissime a acceptée :

Monaco, le 29 janvier 1895.

Monseigneur,

L'état de ma santé, très ébranlée depuis quelque temps, me condamnant pour l'avenir à un repos absolu, je me vois à mon très grand regret obligé de résigner mes fonctions.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Altesse Sérénissime ma démission de Gouverneur Général de la Principauté de Monaco.

Je conserverai dans ma retraite l'inaltérable souvenir de la bienveillance dont Votre Altesse Sérénissime a toujours daigné m'honorer, et les sentiments de profond respect avec lesquels je ne cesserai pas d'être,

Monseigneur,

de Votre Altesse Sérénissime,

le très dévoué et très obéissant serviteur,

B<sup>on</sup> DE FARINCOURT.

Voici également la lettre par laquelle M. Charles Jolivot a donné sa démission de Commissaire du Gouvernement près la Société des Bains de Mer :

Monaco, le 29 janvier 1895.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de prier Votre Altesse Sérénissime de vouloir bien me relever des fonctions de Commissaire du

Gouvernement près la Société Anonyme des Bains de Mer, pour me permettre de me consacrer entièrement à celles de membre et Secrétaire du Conseil d'Etat, ainsi que de Chef du Cabinet du Gouverneur Général.

Je suis, avec le plus profond respect,  
 de Votre Altesse Sérénissime,

le très obéissant et très fidèle serviteur et sujet,

C. JOLIVOT.

On a lu ci-dessus que la démission de S. Exc. M. le Baron de Farincourt avait été acceptée par Son Altesse Sérénissime. Cette nouvelle causera à Monaco et dans toute la région voisine une sincère émotion.

Bien que parvenu à un âge avancé, M. le Baron de Farincourt remplissait avec un robuste courage et une activité toujours prête ses hautes et difficiles fonctions. Les Monégasques pouvaient espérer le voir demeurer bien des années encore dans le poste élevé qu'il occupait, mais M. le Baron de Farincourt a dû demander au Prince de le relever de ses fonctions.

M<sup>me</sup> la Baronne de Farincourt a, depuis le 20 décembre 1894, recueilli les sommes suivantes qui ont été versées, savoir :

Au Bureau de bienfaisance .....	Fr. 1,200
A la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul.....	350
A l'Orphelinat .....	150
A l'Ouvroir.....	350
A sœur Auguste, supérieure des Gardes-malades.	230
Au R. P. Bénigne, pour l'œuvre de Saint-François-Régis.....	Fr. 20
	Fr. 2,300

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de janvier 1895 a été de 72,891.

La paroisse Sainte-Dévote a célébré dimanche sa fête patronale, qui avait attiré une foule de fidèles dans le coquet sanctuaire de la Condamine.

Durant la messe, où M<sup>gr</sup> l'Evêque officiait pontificalement, une jeune artiste, M<sup>lle</sup> Chantal Lovel, a chanté de façon très remarquable l'*Ave Maria*, de Gounod. M. Henri Samuel, baryton, M. Louis Borghini prêtaient également leur gracieux concours à la cérémonie.

Très belle assistance dimanche à la représentation donnée au théâtre du Palais des Beaux-Arts. S. A. S. Madame la Princesse honorait de sa présence ce charmant spectacle, où les artistes de M. Gunsbourg, la Zucchi et son gracieux entourage, ainsi que les quatre mandolinistes espagnols dits *Quatuor Toboso*, ont été chaleureusement applaudis.

Avant-hier dimanche, à 3 heures, a eu lieu, dans la salle du Théâtre des Variétés, rue du Port, la Matinée théâtrale et musicale, donnée par une Société de jeunes artistes amateurs.

S. A. S. Madame la Princesse avait bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette réunion charitable ; la recette était destinée aux pauvres de la Principauté.

Son Altesse Sérénissime a été reçue à l'entrée du

théâtre par M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général, M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, et M. le Ch<sup>er</sup> de Loth, Adjoint. Au nom du Comité, une corbeille de fleurs a été offerte à notre gracieuse Souveraine, et M. Marchetti lui a adressé, en quelques mots, les remerciements de la Société.

Le spectacle a été très goûté. Les interprètes du drame ont recueilli de nombreux applaudissements. Succès marqué pour M<sup>lle</sup> E. Bannia, qui a dit la cavatine de la *Juive* avec un réel talent. Les artistes de la comédie, les solistes et l'orchestre se sont également distingués.

La quête faite par M<sup>me</sup> de Lattre et M<sup>lle</sup> Gastaldi a été assez fructueuse.

En résumé, charmante matinée, public très nombreux.

Nous devons remercier la Société des Bains de Mer qui a gracieusement mis à la disposition des organisateurs de cette fête, le mobilier nécessaire, ainsi que M. F. Ferrero, tapissier, qui a gratuitement prêté son concours pour la décoration de la salle.

Un yacht à vapeur anglais, *Taurus*, venant de Menton, est arrivé vendredi à Monaco. Ce bâtiment, reparti dans la soirée, appartenait à M. W. Saloman ; seize hommes d'équipage, capitaine Kidby. Jauge : 136 tonneaux.

M. J. Marquet, président de la Société des Régates, nous prie de faire savoir à nos lecteurs que la bataille de fleurs, annoncée pour le 10 février courant, est supprimée.

Il n'y aura donc que deux batailles fleuries cette année, la première aura lieu le 10 mars et la deuxième le 15 avril.

C'est devant une salle des plus élégantes qu'a été donnée samedi soir la première représentation de *Lohengrin*.

Le programme de cette soirée, véritable solennité artistique, réunissait M<sup>lle</sup> de Nuovina, de l'Opéra-Comique ; M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin, de l'Opéra ; M. Van Dyck et M. Ughetto, on voit avec quelle recherche l'impresario du théâtre de Monte Carlo a su mettre l'interprétation à la hauteur de l'œuvre.

Nous connaissons, pour les avoir applaudis depuis longtemps, M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin, M. Van Dyck et M. Ughetto. Seule, M<sup>lle</sup> de Nuovina se présentait à nous pour la première fois. Elle s'est acquittée avec un talent hors de pair et une voix pleine de jeunesse, étendue et vibrante, du rôle difficile d'Elsa. La soirée n'a été pour elle qu'un long triomphe.

Nos Souverains assistaient à la représentation.

**TIR AUX PIGEONS DE MONACO**

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

Mercredi 30 janvier

Pour l'ouverture des Grands Concours, quatre-vingt-six tireurs ont pris part, mercredi, à la *Grande Poute d'Essai* qui a été gagnée par M. le comte de Robiano, 17 sur 17,

premier, battant M. Orchardson, 16 sur 17, second ; M. Sibrick, 13 sur 14, troisième ; la quatrième place a été partagée entre MM. Blake et Guido-Malfetani, 10 sur 11.

Vendredi 1<sup>er</sup> février

Quatre-vingt-deux tireurs ont pris part au *Prix d'Ouverture* qui a été partagé entre MM. Paul Gervais, comte Voss, colonel Boswall-Preston, marquis Montecuccoli, R. Gourgaud, Roberts, comte de Robiano, Guidicini, C. Oliva, Lo, Drevon.

Lundi 4 et mardi 5 février 1895

*Grand Prix du Casino*, un objet d'art et 20,000 francs ajoutés à 200 francs d'entrée.

Quatre-vingt-quinze tireurs ont pris part au *Grand Prix du Casino*, favorisé par un beau temps et des oiseaux excellents ; dix-sept tireurs restent avec 4 pigeons sur 4.

CONCOURS DE TIR AU SANGLIER

Le concours de tir au sanglier a été clos le 28 janvier. M. le comte Voss, 42 points, premier ; M. le comte Luserna, 41 points, second ; M. le baron Villanow, 40 points, troisième.

CONCOURS DE TIR AU PISTOLET

M. Oskar Vojnich, 44 points, premier ; M. Barrier, 43 points, second ; M. le comte Valéry, 39 points, troisième.

Mercredi 6 février 1895, à 2 h. de l'après-midi

12<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE  
Sous la direction de M. LÉON JEHIN  
avec le concours de M<sup>lle</sup> HAMAN, de l'Opéra

*Manfred*, fragments symphoniques..... Schumann.  
A. Ouverture — B. Ranz des vaches.  
(Le solo de cor anglais par M. DOREL).  
C. Entr'acte — D. Apparition de la fée des Alpes.

ENTR'ACTE DE DIX MINUTES

*Le Réveil de Brunehilde* (Sigurd)..... Reyer.  
M<sup>lle</sup> HAMAN.

*Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg*..... Wagner.  
(Fragments du troisième acte).  
Introduction — Valse des apprentis — Cortège  
— Choral.

*Siegfried-Idylle*..... Wagner.  
A. *Chant Norvégien*..... William Marie.  
B. *Gavotte*..... Massenet  
M<sup>lle</sup> HAMAN.

Prélude de *Tristan et Yseult*..... Wagner.  
*Chevauchée des Valkyries*..... Wagner.

PALAIS DES BEAUX-ARTS

Vendredi 6 février, à 4 heures et demie, pour la première fois, *la Poupée*, deuxième acte de *Coppelia*, ballet, musique de Delibes ; *Un Tigre du Bengale*, comédie en un acte.

Marchés couverts de la Principauté de Monaco

TARIF DES DROITS DE PLACE

CATÉGORIES DES MARCHANDISES	PRIX DU MÈTRE CARRÉ
<b>PREMIÈRE CATÉGORIE</b>	
Boucherie, Charcuterie, Triperie.....	0 fr. 40
Denrées coloniales.....	
Bimbeloterie.....	
Gibier, Volailles.....	
Poissons.....	
Denrées et Conserves alimentaires.....	
Fromages, Beurre, Œufs.....	
Articles de ménage, Ferblanterie.....	
Chapellerie, Cordonnerie.....	
Lainages, Rouennerie.....	
Plantes, Fleurs, Palmes.....	
Allumettes.....	
<b>DEUXIÈME CATÉGORIE</b>	
Primeurs, Légumes, Fruits.....	0 fr. 25
Glace vive de toute provenance et Glace artificielle.	
Charbon, Bois.....	
Pain.....	
<b>TROISIÈME CATÉGORIE</b>	
Etaux sans abri de 1 mètre de largeur, sur le trottoir bordant les bâtiments du marché couvert, du côté de la place d'Armes.....	0 fr. 10

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Nice.** — La quatrième journée des courses, mardi dernier, a clos, par un beau temps, ces magnifiques réunions niçoises.

Voici les résultats de cette journée :

**PRIX DE CANNES.** — 1<sup>er</sup> *Xaïma*, 2<sup>e</sup> *Mosè*. *Xaïma* a été réclamée par M. Camille Blanc.

**PRIX DE TOULON.** — 1<sup>er</sup> *Kean*, 2<sup>e</sup> *Chocolat*, 3<sup>e</sup> *Ouistrecham*.

**PRIX DU VAR.** — 1<sup>er</sup> *Francillon III*, 2<sup>e</sup> *The Vigil*, 3<sup>e</sup> *La Goulue*.

Les recettes ont été sensiblement supérieures à celles des années précédentes.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le plus grand événement de la semaine a été la mort de Canrobert, le dernier maréchal de France. C'était une grande figure que celle de ce soldat qui a conquis tous ses grades sur les champs de bataille. Le maréchal, malgré son grand âge, avait conservé une extrême vivacité. Sa chevelure de lion, son œil vif et pénétrant, ses manières élégantes, la grande indépendance de ses idées l'avaient rendu populaire, et c'est en vain que certains politiciens ont essayé de diminuer sa gloire. A Paris, dans toutes les classes, on a compris que la France venait de perdre un héros, dont le nom restera dans l'histoire à côté de ceux des Turenne, des Condé, des Murat dont il avait la vaillance et l'impétuosité. C'est avec un vif sentiment de satisfaction qu'on a appris que le gouvernement avait demandé, et que les Chambres avaient voté pour lui des obsèques nationales. Dès que la funèbre nouvelle a été connue, de tous les points du monde sont arrivées des dépêches rendant le plus légitime hommage à l'illustre soldat de Zaatcha, de Crimée, d'Italie et de Saint-Privat. Parmi ces télégrammes, il en est un qui a surtout fait sensation : c'est celui de l'empereur d'Allemagne, qui, en son nom et au nom du corps de sa garde, a salué la mort du défenseur héroïque de Saint-Privat, « qui, disait-il, nous a pour toujours remplis d'admiration ».

Le corps du maréchal a été exposé dans une chapelle ardente à l'hôtel de la rue de Marignan, où sont arrivées de toutes parts des couronnes. Pendant trois jours, une foule innombrable et recueillie a défilé devant le cercueil. Jamais pareil hommage n'avait été rendu à aucun homme illustre, et c'est une preuve que le sentiment de la patrie est un des plus vifs qui soient au cœur des Français.

×

Alexandre I<sup>er</sup>, le jeune roi de Serbie, est en ce moment à Paris. Il a été reçu à son arrivée avec le cérémonial d'usage par les délégués du ministre des affaires étrangères et du Président de la République. Son père, le roi Milan, l'attendait à la gare et l'a longuement embrassé. Le Président de la République a reçu Sa Majesté Serbe et a eu un assez long entretien avec elle. Le jeune roi avait visité Paris il y a quatre ans lorsqu'il était encore sous la tutelle de trois régents et il avait conservé de cette visite le meilleur souvenir. La physionomie du jeune souverain est sérieuse ; bien qu'il n'ait que dix-neuf ans, il en paraît trente. Son regard est soucieux ; il a au front un pli très accentué qui indique l'habitude des graves préoccupations.

Il ira voir à Biarritz la reine Mathilde sa mère. Partout où il s'est montré en public, sur les boulevards, au bois de Boulogne, au théâtre du Vaudeville où il a assisté à la représentation de *Madame Sans-Gêne*, de Victorien Sardou, il a été l'objet de l'accueil le plus sympathique. Sa Majesté a voulu assister à une séance du Sénat, à celle où a été votée sans débats la loi d'amnistie ; ce n'est pas cette séance, calme et courte, qui aura pu lui donner une idée exacte du parlementarisme en France. Les séances de la Chambre, d'ailleurs, depuis quelques jours sont un peu plus calmes, et l'opposition, lorsqu'elle cherche le scandale, est l'objet de manifestations presque unanimes qui la réduisent promptement au silence. Les mesures de clémence qui ont inauguré l'élection de M. Faure à la présidence de la République ont produit un excellent effet ; Paris, en ce moment, est tout au calme et à la conciliation.

L'arrivée de Henri Rochefort à Paris, d'après les indices qu'on peut avoir au moment où nous écrivons, ne produira qu'une agitation superficielle. Il y aura beaucoup de monde à la gare du Nord au moment de l'arrivée de l'amnistié ; quelques cris plus ou moins inconstitutionnels seront proférés ; mais tout se bornera à ces bruits extérieurs, et d'ici quelques jours, Rochefort pourra échapper à ses amis et venir dans la villa *Grimsel* se chauffer au soleil du midi dont il dit avoir grand besoin après six années passées dans les brouillards de Londres.

On a remarqué d'ailleurs dans les divers interviews dont le célèbre pamphlétaire a été la victime, que ses idées de combativité étaient momentanément assoupies. Mais gare au réveil du lion !

On sait d'ailleurs qu'en *dilettante* qu'il est, Rochefort apprécie mieux que personne l'hivernage à Monaco, c'est de sa villa *Grimsel* qu'il est parti il y a six ans, rappelé par une dépêche qui annonçait le procès devant la Haute Cour. Il y a deux ans, il aurait voulu venir dans la Principauté pour contempler la mer bleue et le ciel d'azur ; mais ses amis lui ont fait observer que sa présence pourrait amener des complications, et il a tenu à les éviter.

×

Le Président de la République montre dans sa nouvelle situation la même activité qui l'avait fait distinguer lorsqu'il était ministre de la marine. Ses journées et ses soirées sont très remplies. Il a reçu cette semaine le roi de Serbie ; l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie, M. le comte Wolkestein-Trostbourg, est venu lui présenter ses lettres de créance, et des paroles courtoises ont été échangées.

Le bal de l'Hôtel de Ville, qui a eu lieu samedi, a été honoré de la présence de M. Félix Faure qui a été vivement acclamé. Le Président de la République s'est rendu au Cercle de l'Union artistique, rue Boissy-d'Anglas, dont il est membre. Il a été reçu à l'entrée des salons par M. de Vogué, président ; le baron d'Orgeval, vice-président, et par les membres du comité qui lui ont fait les honneurs de l'exposition, organisée par le Cercle. Il était accompagné dans cette visite par M. Poincaré, ministre des Beaux-Arts.

La veille, il s'était rendu à l'hôpital Saint-Antoine, accompagné du ministre de l'intérieur. Il avait parcouru toutes les salles, s'arrêtant auprès d'un grand nombre de malades auxquels il prodiguait des paroles d'encouragement. Avant de se retirer, le Président de la République a adressé des félicitations au personnel de l'hôpital et a remis au directeur une somme de cinq cents francs pour l'amélioration de l'ordinaire des malades. Sa visite n'a pas tardé à être connue dans ce quartier populaire, et une chaleureuse ovation lui a été faite au moment où il remontait en voiture pour se rendre à l'Élysée.

×

Le théâtre de la Porte-Saint-Martin vient de représenter une très belle féerie historique, tirée par M. Pierre Decourcelle, du célèbre roman d'Alexandre Dumas père : *le Collier de la Reine*. La direction de la Porte-Saint-Martin n'a rien épargné pour que le luxe de la mise en scène et des costumes fut digne de l'œuvre. C'est une reconstitution très artistique des milieux, du mobilier, des costumes d'une époque intéressante. La pièce se compose de treize tableaux qui se succèdent avec un intérêt croissant et qui sont interprétés par une troupe d'élite. Le théâtre de la Porte-Saint-Martin tient un succès qui deviendra centenaire et qui pourra servir de pendant à *Madame Sans-Gêne*, cette spirituelle reconstitution d'une autre époque historique.

DANGEAU.

CAUSERIE

Les Falsifications du thé

Les falsifications, que des industriels malhonnêtes font subir au thé, sont de plusieurs sortes.

Des chimistes habiles, MM. Girard et Dupré, ont indiqué les principales dans une étude que nous résumons ci-dessous, en même temps qu'ils ont fait connaître les moyens de reconnaître ces falsifications.

Voyons d'abord comment les commerçants peu scrupuleux maquillent ou manipulent leur marchandise.

Indépendamment de la vente d'un thé inférieur comme thé de qualité supérieure, il faut noter tout d'abord les manipulations qu'on fait subir au thé dans le but de lui rendre son aspect extérieur, quand il a été modifié ou détruit par des avaries diverses. Ces avaries (action de la lumière, de l'eau de pluie ou de l'eau de mer) ont pour effet de décolorer le thé. On rend marchands ces thé avariés en les colorant artificiellement. On emploie dans ce but la plombagine et l'indigo pour les thé noirs, et des mélanges d'indigo, de bleu de Prusse, de Curcuma, de cachou avec le kaolin, le gypse, le talc, la stéatite pour les thé verts.

On remet en vente les thé épuisés en les additionnant de gomme et d'amidon et en leur faisant subir une torréfaction légère.

Tous ces thé falsifiés peuvent d'ailleurs être mélangés avec des thé marchands ; ce qui en rend le placement plus facile.

D'autres substances sont ajoutées au thé dans le but

d'augmenter le poids; ce sont des oxydes de fer, des matières siliceuses et en général des poudres minérales de toute nature.

La falsification la plus usitée consiste dans l'addition de feuilles étrangères auxquelles on fait subir une torréfaction semblable à celle du thé. On pourrait citer parmi les feuilles employées à cet usage coupable, à peu près tout le règne végétal; mais, en particulier, les falsificateurs utilisent les feuilles de fraisier, de prunelier, de frêne, de sureau, de saule, de laurier, de rosier, de peuplier, de platane, de chêne, de hêtre, d'orme, d'aubépine, de marronnier, de camélia.

On trouve aussi dans les sortes supérieures de thé, des fragments de certaines fleurs odorantes employées par les Chinois à parfumer ces thés, mais cette addition n'est pas une falsification si la proportion des éléments étrangers est petite.

Pour reconnaître ces falsifications, il faut avoir recours soit à l'analyse chimique, soit à l'examen microscopique, soit à ces deux moyens combinés.

L'analyse sommaire comporte la recherche de l'eau, l'examen des cendres et de l'extrait aqueux.

Pour déterminer la quantité d'eau contenue dans le thé, on pèse 5 grammes de thé dans un vase taré et on porte le vase dans l'étuve à 110°; on le laisse pendant sept à huit heures. La perte du poids, multipliée par 20, donne l'eau pour 100. Or, la quantité d'eau normale contenue dans le thé vert oscille entre 4, 7 et 7, 8 %; dans le thé noir entre 5,1 et 9,2. Il est donc facile de constater si le thé analysé a été mouillé.

Pour déterminer la quantité de cendres, on pèse 5 grammes de thé dans une capsule de platine tarée; on porte dans le moufle et on incinère jusqu'à obtention des cendres verdâtres. La différence entre la tare et le nouveau poids de la capsule refroidie multipliée par 20, donne le poids des cendres pour 100.

Ce poids doit varier: pour le thé vert, de 4,9 à 8,2 %, et pour le thé noir de 5,5 à 7,3 %.

La détermination de l'extrait aqueux se fait de la manière suivante: on pèse 2 grammes de thé, on les fait bouillir avec de l'eau distillée que l'on change plusieurs fois, jusqu'à ce que l'eau ne soit plus colorée. On recueille les feuilles de thé dans un vase taré ou sur un filtre taré. On fait sécher à 100°. La perte de poids, multipliée par 50, diminuée de l'eau pour 100, donne l'extrait aqueux pour 100. Le poids de cet extrait doit varier entre 27 et 50 % pour le thé vert; entre 26 et 44 % pour le thé noir.

Pour procéder à l'examen microscopique, on développe une certaine quantité des feuilles suspectes dans l'eau tiède, on les décolore avec de l'eau régale très faible et on examine les feuilles suspectes; les feuilles d'un thé pur doivent présenter des caractères bien définis.

Ces opérations sont complétées par un examen organoleptique de l'échantillon, examen qui peut mettre sur la voie des falsifications.

Ces essais permettent de conclure facilement à certaines falsifications; les nombres trouvés par l'eau ne servent que dans des cas restreints; une augmentation du poids des cendres peut indiquer une addition de matières minérales; pour les thés épuisés, on cherche la proportion des cendres solubles et insolubles, enfin, la diminution de l'extrait aqueux indique également un thé épuisé.

L'addition de certaines feuilles étrangères peut augmenter les cendres: la détermination de la nature de ces feuilles se fait au moyen de caractères microscopiques. Nous ne pouvons donner les caractères microscopiques des nombreuses feuilles qui peuvent avoir été ajoutées au thé; un tableau absolument complet a été dressé par M. Brunotte dans sa thèse sur la détermination histologique des falsifications du thé.

Si les cendres ont un poids plus fort que la quantité normale, on dose dans ces cendres la silice, le fer, la magnésie. Une quantité notable de magnésie indique l'addition de talc ou de stéatite.

Les matières colorantes minérales se retrouvent directement dans les cendres, sauf le bleu de Prusse. Pour déceler ce colorant, on traite le thé par la potasse, on filtre, on acidifie fortement avec l'acide chlorhydrique et on cherche dans la solution le ferrocyanure de potassium qui doit précipiter en bleu par addition de chlorure ferrique. En général, les matières colorantes ajoutées sont

enlevées au thé par l'eau bouillante et se déposent après refroidissement.

Le dépôt ainsi obtenu sert à rechercher par les méthodes connues le bleu de Prusse, l'indigo, la plombagine.

### Les arts et métiers en Turquie

Bientôt de nombreux arts de l'Orient disparaîtront: le cloisonné sur cuivre est déjà mort et le filigrane est agonisant. C'est pourtant un art précieux que celui du filigrane, où la sensation et l'imprévu génial de l'artiste peuvent se donner librement carrière. Là la méthode disparaît, c'est l'originalité qui gouverne; il serait impossible de trouver deux bijoux travaillés en filigrane qui soient absolument identiques.

Cependant ces arts d'Orient qui tendent à disparaître n'ont pas d'équivalents en Europe; c'est un autre ordre de création et d'exécution qui gouverne les productions qui se rapprochent le plus du filigrane et du cloisonné. Ces derniers vivaient du caprice de leur ouvrier, c'est pourquoi il se dégage de chaque pièce comme une sensation de rêverie et de chimère.

La cause de cette bien triste situation est due à la concurrence. Le marché de Constantinople est envahi par des bibelots, sous forme de bijouterie de provenance allemande et autrichienne. Ces objets sont, à cause de leur bon marché dérisoire, vendus aux lieux et places du vrai filigrane.

Et cependant, l'artiste turc en filigrane n'est pas exigeant: il paye l'argent 1 p 1/2 environ le gramme et il le revend, tout ouvré, à raison de 4 à 5 piastres, suivant la finesse du travail. Sous peu, le filigrane sera une quantité archéologique; aujourd'hui, il existe encore, rue Couyoumdjilar, quelques artistes qui travaillent le filigrane sur commande. On peut assurer qu'ils ne font pas de grandes affaires.

Le filigrane sert à fabriquer des ceintures pour femmes, des bracelets, des boucles d'oreilles, des broches, des bagues et des tabatières; c'est un travail qui exige une grande patience: l'ouvrier se sert d'un fil d'argent très fin qui a été tiré droit dans une filière ou d'un fil tordu. A l'aide de pinces minuscules, l'artisan saisit le fil d'argent et lui imprime le mouvement voulu. Bien qu'il puisse exécuter son œuvre d'après un dessin, le plus souvent il travaille d'imagination ou plutôt au hasard des formes qui naissent sous sa pince.

Voilà quelques mouvements ondulés, puis un arrêt brusque et il suspend le travail pour placer une petite boule en argent ou un très petit losange: chaque pièce est soudée solidement au moyen d'un débris d'argent pur combiné avec du plomb qui, au préalable, a été trempé dans un liquide composé de borax en poudre et d'eau. Le fil d'argent employé comporte peu d'alliage et est très malléable; lorsqu'il doit être soudé, l'ouvrier place le débris d'argent en question entre le fil et la plaque, puis il met en face une lampe à alcool et, avec un chalumeau, il souffle deux ou trois fois et la soudure est faite.

C'est simple, comme on le voit, et cela se répète un nombre incalculable de fois d'une façon monotone, comme s'il s'agissait d'un coup de crayon; d'ailleurs, l'artiste paraît rêver et peut-être ne sait-il jamais ce que les bizarres mouvements imprimés par sa pince lui donneront comme forme ou comme composition, et c'est justement là que se trouve l'originalité.

Il est certain qu'aucune méthode ne pourra se substituer heureusement à l'imprévu de l'ancienne fabrication et, puisque l'Europe recherche le filigrane, pourquoi ne serait-on pas en droit de penser qu'avec un peu de protection, stimulée au besoin par des commandes de l'Etat destinées aux différentes cours de l'Europe, on redonnerait à cet art du filigrane turc, avec la vie, les moyens d'atteindre au progrès naturel à tous les arts, et que celui-ci en particulier obtiendrait avec grandeur et richesse?

A Constantinople, les lapidaires ne se servent pas d'instruments perfectionnés; c'est un simple morceau de bois qui devra retenir la pierre à l'aide de... cire à cacheter jointe à de la gomme laque! Et nous ne verrons pas un tour à roues perpendiculaires, mais deux roues en bois, dont l'une de 45 centimètres environ, et l'autre de 25 à 30 centimètres, seront reliées par une corde ou courroie sans fin; elles sont placées horizontalement sur des

pivots placés sur une planche. Le praticien est assis par terre, il tourne sa manivelle de la main gauche et tient le manche en bois, où est placée la pierre à tailler, dans la main droite: c'est cette main qui dirige le travail.

Sur la roue où se fait la taille, le lapidaire met de l'émeri et de l'huile, et finit de polir au colcotar ou rouge d'Angleterre, s'il s'agit d'une pierre quelconque; au contraire, si c'est un diamant, un vieux diamant, par exemple, qu'il faut retailler, il se sert de « grésil » (poudre de diamant noir); comme on le voit, il peut tailler le diamant, et ce qui est certain, c'est qu'il s'en acquitte à merveille; maintenant, nous devons à la vérité de dire que l'exécution ne le préoccupe pas; cependant elle est toujours parfaite, qu'il s'agisse d'un brillant avec vingt-quatre facettes ou d'une rose avec trente-deux.

Les graveurs sur pierre dure se trouvent dans la rue des graveurs de Sultan-Bayazid ou mosquée aux pigeons.

En Turquie, on ne fait pas usage de la signature, il faut un cachet portant les noms et qualités en turc; ceci a son côté gênant, parfois, c'est qu'il peut arriver qu'on perd son cachet, et comme il est absolument impossible d'en faire faire un semblable, on éprouve de grandes difficultés.

En général, les cachets sont gravés sur le jade ou la cornaline. Certains dessins sont exécutés sur pierre dure et le trait est rempli avec de l'or; ce genre est importé de l'Inde.

Voici, maintenant, comment procède le graveur. Il a un petit tour, la mèche est formée d'une tige en cuivre dont l'extrémité a reçu un coup de scie, dans lequel est introduit un diamant noir.

Le graveur fait tourner la roue à l'aide d'un archet, à peu près comme le tourneur en bois, puis avec la main gauche, il conduit l'exécution de la gravure; voilà qui est simple, et cependant l'exécution est excellente.

Le client qui a fait la commande d'un cachet ira attendre dans un café, à côté, pendant deux heures et, ce laps de temps écoulé, il prendra possession de son cachet.

### VARIÉTÉS

#### Une révolution dans l'imprimerie

Rue des Tournelles, 58. Je frappe, sous la voûte, à la première porte à gauche. Elle s'entr'ouvre discrètement et dans l'encadrement paraît un père dominicain qui me tend affectueusement les mains en me souhaitant la bienvenue dans son mystérieux atelier.

De petite taille, très vif d'allures, cinquante-cinq ans peut-être, le regard brillant, le R. P. Calendoli, Sicilien d'origine, m'introduit au milieu de la pièce, me plantant pour ainsi dire en face d'une machine bizarre, reliée par un fouillis de fils électriques à une petite table, une sorte de clavier non moins bizarre.

Dans un coin de la chambre, un creuset. Un petit poêle de fonte et une seule chaise, placée devant la table, complètent l'ameublement.

C'est dans ce cadre étroit, d'aspect presque misérable, que le R. P. Calendoli, aidé d'un unique ouvrier fort intelligent, apporte les derniers perfectionnements à une machine à composer de son invention qui pourrait bien, dans un avenir très prochain, révolutionner l'art de l'imprimerie.

Il est inutile de rappeler ici les développements successifs qui ont transformé l'antique presse à bras, fournissant un maximum de 100 exemplaires à l'heure, en machine rotative abattant jusqu'à 40,000 journaux dans le même temps. On me permettra simplement de rappeler que, par contre, les procédés de composition ont peu varié depuis Gutenberg et que le « typo », aujourd'hui comme il y a quatre cents ans, lève à la main chaque lettre pour la placer dans un composteur.

La « composition », jusqu'ici, n'a donc pas bénéficié des immenses progrès réalisés dans « l'impression », en dépit des recherches intéressantes faites par les techniciens de la typographie. Sans doute, en Angleterre, en Suisse, en Amérique surtout, on utilise des machines à composer, mais leurs inconvénients sont nombreux. Leur rapidité même est des plus relatives: 4,000 lettres à l'heure environ, soit le travail de trois typographes de force moyenne.

Estimant que le défaut capital de ces machines résidait dans le principe de la composition successive (chaque

lettre étant déclanchée à son tour) adopté jusqu'ici par les inventeurs, le R. P. Calendoli a pensé que la solution du problème se trouvait dans la composition *simultanée*, c'est-à-dire que des mots entiers devaient et pouvaient être composés par un mouvement synchrone et simultané des doigts des deux mains.

C'est sur ce principe que le R. P. dominicain a construit la curieuse machine que je viens de voir fonctionner, absolument émerveillé.

Figurez-vous d'abord une sorte de harpe dont les cordes seraient remplacées par des tubes métalliques collés les uns aux autres en quatre séries séparées. La première série comporte 31 tubes, les autres 33. Chaque tube contient en moyenne 150 lettres, dont le point est du sixième environ du caractère actuel.

Tous ces tubes sont en communication électrique avec un clavier, une sorte de damier plutôt, divisé en 21 petits carrés remplis de boutons électriques : 3 pour les capitales ou majuscules ; 15 pour les minuscules ou « bas de casse » ; les 3 autres pour les chiffres et les lettres comportant des accents.

La ponctuation et les « espaces » forment une ligne sur la longueur du damier et peuvent être mis en jeu par un pédalier.

Chaque lettre est imprimée sur les petits boutons et, afin d'éviter tout mouvement de bras inutile, les carrés sont répétés trois par trois. Dans ces carrés, les consonnes ne sont pas répétées, mais les voyelles le sont trois fois, entourant ingénieusement les consonnes, ce qui permet de composer simultanément la plupart des syllabes avec un seul doigt, en touchant deux boutons voisins à la fois ; exemple : ba, be, bi, bo, bu, etc.

Imaginez maintenant l'emploi simultané des dix doigts d'un ouvrier habile, tel un pianiste produisant des accords, et vous vous rendrez compte qu'il est facile de « frapper » quatre ou cinq mots à la seconde, soit 50,000 lettres à l'heure environ.

Un courant électrique se produit à l'instant précis où le compositeur lève les doigts, lâche le bouton, et, au moyen d'un déclanchement instantané, les lettres tombent à cheval sur une petite tringle inclinée, glissant rapidement pour arriver sur la justification installée à droite de la machine sur une tablette.

Cette justification s'opère au moyen d'une griffe actionnée par le pied du compositeur.

Un très ingénieux système permet, en outre, de corriger facilement les coquilles. La seule critique que l'on pourrait formuler vise les corrections d'auteur, c'est-à-dire les mots ajoutés et retranchés, opération qui demanderait un certain temps, étant donné que toutes les lettres d'une ligne sont à cheval, enfilées en quelque sorte sur une tringle à laquelle on donne la longueur voulue.

Le R. P. Calendoli, m'ayant donné toutes les explications désirables et ayant répondu à toutes les objections avec la plus parfaite bonne grâce, me fit alors asseoir à son clavier. Après trois secondes de tâtonnements, je frappai, avec quatre doigts seulement, les syllabes : *Le Figaro*, en suivant de droite à gauche sur le damier les lettres o r a g i f e l, et instantanément, avec la rapidité de l'éclair, le titre de ce journal était composé, en place sur la petite tringle de la justification !

C'est tout simplement merveilleux.

On peut entrevoir dès maintenant le succès qu'une telle machine, mise au point, obtiendra dans le monde de l'imprimerie, par les avantages énormes qu'elle présente : rapidité de composition pouvant suivre et même dépasser la parole ; économie de personnel et de matériel ; suppression de la distribution, une machine à fonder spéciale chargeant directement les tubes, et, par suite, l'impression sur caractère toujours neufs ; suppression — chose importante pour les journaux — des clichés pour rotatives, la composition se faisant aussi facilement sur tringles cylindriques que sur tringles horizontales ; enfin, et c'est là l'innovation la plus curieuse, le même compositeur, avec la même machine, par la simple adjonction de deux, trois magasins à caractères, peut répéter simultanément deux, trois fois la même composition.

Ce n'est pas tout ; rien ne s'oppose à ce que le clavier soit éloigné du magasin de caractères, et un jour viendra peut-être où les rédacteurs composeront eux-mêmes, de

leur cabinet, les articles qu'ils donnent aujourd'hui à la composition.

Le nom du R. P. Calendoli, qui reçoit actuellement l'exquise et fraternelle hospitalité du T. R. P. Didon et des dominicains d'Arcueil, sera connu demain des imprimeurs et des éditeurs du monde entier, à la recherche, depuis longtemps, de la « machine à composer »

(Le Figaro)

H. MOZEREAU.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire et défenseur, à Monaco, 2, rue du Tribunal, 2.

PURGE D'HYPOTHEQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M<sup>e</sup> Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le trente et un octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, M. Delphin-Alexandre-François SANGIORGIO, chef lampiste à la Société des Bains de Mer, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M<sup>e</sup> Valentin, notaire, à Monaco, a acquis de :

1<sup>o</sup> monsieur François-Edmond BLANC, député, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire, demeurant à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise), château de la Châtaigneraie ;

2<sup>o</sup> et monsieur Constantin-Vincent-Marie, prince RADZIWILL, duc d'Olika, Nieswicz, Dubinki et Birze, propriétaire, et madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie BLANC, princesse RADZIWILL, son épouse, demeurant ensemble en leur château d'Ermenonville (Oise), et pour lesquels domicile est élu à Monaco, en la même étude : une parcelle de terrain, située à Monaco, quartier de Monte Carlo, d'une superficie de quatre cent quatre-vingt-six mètres carrés soixante-dix décimètres carrés, portée au plan cadastral sous partie du numéro 293 de la Section D, et confinant : de l'est, à la propriété de monsieur le baron de Bleichröder ; du midi, à l'avenue horizontale ou du Rond-Point ; de l'ouest, à un escalier, et du nord, à monsieur Sangiorgio.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix principal de quarante-quatre mille sept cent trois francs

Une expédition dudit contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le dix-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze, volume 45, numéro 5, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus-désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le cinq février mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Pour extrait : L. VALENTIN.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur Jean ARTUSIO, restaurateur à Monaco, sont invités à se présenter au Palais de Justice, le douze février courant, à deux heures et demie de l'après-midi, pour délibérer tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Le Greffier en Chef.  
RAYBAUDI.

Faillite SAHM

A VENDRE DE SUITE

1<sup>o</sup> Un fonds de café connu sous le nom de *Brasserie Gambirinus*, sis place Sainte-Dévote, à Monaco ;

2<sup>o</sup> Un fonds d'horticulteur-fleuriste, sis *Villa Charles*, place des Moulins, à Monte Carlo.

S'adresser sur place, pour visiter, et à M. Cioco, pour traiter.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 janvier au 3 février 1895

NICE, yacht à vap. <i>Roxana</i> , russe, c. Astacheff,	passagers.
ID. yacht à vap., <i>Ariès</i> , fr., c. A. de Rothschild,	id.
MENTON, yacht à vap. <i>Taurus</i> , angl., c. Kidby,	id.
CANNES, yacht à vap. <i>White Lady</i> , angl., c. William,	id.
ID. yacht à voiles <i>Mag-Dalah</i> , fr., c. Albran,	id.
MARSEILLE, yacht à vap. <i>Mireille</i> , fr., c. Gazan,	id.
CANNES, b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr., c. Martin,	sable.
ID. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Bellone,	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon, bois à brûler.	id.

Départs du 28 janvier au 3 février

NICE, yacht à vap. <i>Roxana</i> , russe, c. Astacheff,	passagers.
MENTON, yacht à vap. <i>Taurus</i> , angl., c. Kidby,	id.
CANNES, yac. à vap. <i>White Lady</i> , angl., c. William,	id.
ID. yacht à voiles <i>Mag-Dalah</i> , fr., c. Albran,	id.
ID. b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr., c. Martin,	sur lest.
ID. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Bellone,	id.
NICE, yacht à vap. <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie,	passagers.
A LA MER, yacht à vap. <i>Mireille</i> , fr., c. Gazan,	id.

AMEUBLEMENT FRANÇAIS

Meubles en tous genres

SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc.

VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

GRAND BAZAR

MAISON MODELE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS  
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO  
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,  
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS  
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE  
DENTELLES  
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES  
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS  
ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

A REMETTRE

ANCIENNE MAISON DE MODES

EN PLEINE ACTIVITÉ — AU CENTRE DES AFFAIRES

Bonnes conditions

S'adresser Cours Saleya, n<sup>o</sup> 5, NICE

MENUISERIE MÉCANIQUE

Victor BOSIO, entrepreneur

MENTON — Promenade du Borrigo — MENTON  
TÉLÉPHONE

Transfert d'atelier avec nouvelle installation d'outillage perfectionné sortant de la Maison Panhard et Levassor de Paris.  
Fabrication spéciale de parquets en tous genres en bois de premier choix provenant de la Haute-Hongrie. Spécialité de moulures, escaliers et mains-courantes.

Une étuve à air chaud se trouve dans mes ateliers. ce qui me permet de livrer du travail garanti de tout rétrécissement.  
Bonnes références à Menton, Monaco, Beaulieu.

Imprimerie de Monaco — 1895

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Janv., Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
28	747.8	746.1	746.5	747.0	748.2	1.0	4.0	3.6	1.8	1.5	42	Calme	Couvert, neige		
29	749.2	750.0	750.1	750.8	750.2	2.0	4.5	6.0	2.1	1.2	34	id.	Beau, quelques nuages		
30	749.6	749.0	747.9	749.0	750.5	1.0	3.1	2.7	1.0	0.8	70	S E fort	Beau		
31	750.3	750.3	750.1	751.0	752.6	0.9	4.1	4.0	1.3	1.1	25	S O fort	Beau, quelques nuages		
1	754.0	754.5	754.8	755.0	756.2	0.7	1.9	1.3	0.4	-0.6	53	id.	Couvert, neige		
2	757.1	757.6	757.0	757.0	756.9	1.5	4.5	4.2	2.2	2.4	38	Calme	Beau, quelques nuages		
3	754.9	754.0	753.2	751.9	751.3	4.0	4.5	4.1	3.2	3.5	60	id.	Couvert. pluie		
DATES		28	29	30	31	1	2	3							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima		4.0	6.0	3.6	4.1	2.1	-5.1	4.6					
		Minima		0.7	1.0	-0.1	-0.4	-0.6	0.9	2.6					

Pluie tombée : 10<sup>mm</sup>5